

## Murin de Bechstein - *Myotis bechsteinii*

C8



Code Natura 2000	1323
* Espèce Prioritaire	Non
Espèce protégée	Oui
<b>Enjeu de conservation sur le site Natura 2000</b>	<b>Modéré</b>

### Biologie et écologie

Le Murin de Bechstein est une espèce ubiquiste en hiver : il pourra trouver refuge dans des cavités naturelles ou artificielles (grottes, tunnels, caves, etc.), de gros ouvrages (fortifications, aqueducs, etc.) mais également dans les cavités arboricoles. En été, ce dernier type de gîte est nettement prépondérant bien qu'il soit de plus en plus retrouvé en bâti.

Il est très forestier en ce qui concerne ses habitats de chasse avec une préférence pour les boisements de feuillus, bien stratifiés. Il pourra également utiliser des milieux aux boisements épars, des forêts semi-ouvertes ou jeunes ainsi que des zones bocagères et des vergers.

Il se montre très assez éclectique dans le choix de ses proies et fait preuve d'un comportement opportuniste en exploitant les essaimages propre à chaque saison. Ainsi il se nourrira principalement de lépidoptères, coléoptères, diptères chrysopes et araignées mais appréciera selon la saison chenilles et sauterelles, carabes et forficules et de manière occasionnelle cigales et puceron, blattes, etc.

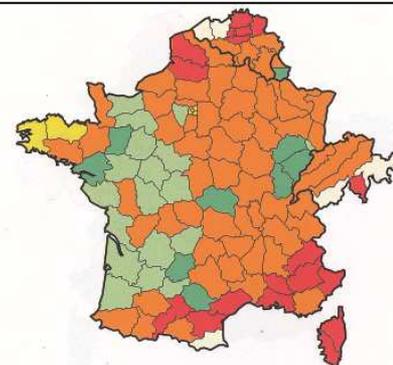
Il chasse très près de la végétation et n'hésite pas à pénétrer dans la couronne des arbres ou à voler au ras du sol. Il pratique la chasse en vol et le glanage. Ses territoires de chasse sont rarement à plus de quelques kilomètres de son gîte.

### Répartition de l'espèce

■ **Mondiale** : espèce européenne, elle occupe presque tout le continent mais est absente des pays scandinaves, du nord-est du continent et n'est présente que dans le sud de l'Angleterre. Quelques noyaux de populations existent au Moyen-Orient.

■ **Française** : espèce présente partout en France mais de manière hétérogène. Elle est globalement assez présente sur la moitié ouest de la France et en Franche-Comté. L'espèce est très rare en Languedoc-Roussillon.

Source : Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (ARTHUR & LEMAIRE, 2009).



**Murin de Bechstein**  
*Myotis bechsteinii* (Kuhl, 1817)

## Exigences écologiques

Les caractéristiques écologiques principales, du moins en France, d'un milieu le rendant "habitat potentiel pour le Murin de Bechstein" se résument à :

- Terrains de chasse conditionnés par la présence de cavités naturelles dans les arbres dans lesquelles il se repose au cours de la nuit;
- Gîtes hivernaux : il est rarement observé en milieux souterrains, il est le plus souvent isolé dans les fissures et interstices dans des sites à température comprise entre 3°C et 12°C et ayant une hygrométrie supérieure à 98%.
- Gîtes de reproduction: arbres creux, nichoirs plats. des individus isolés peuvent se rencontrer dans les falaises ou trous de rochers.

## Situation et localisation sur le site Natura 2000

Cette espèce n'a pas été observée lors des prospections mais est mentionnée dans la bibliographie à proximité immédiate du SIC. Le Murin de Bechstein est une espèce forestière ce qui peut expliquer son absence lors des prospections de gîtes cavernicoles. D'après l'Atlas chiroptères du Midi méditerranéen, des données concernant cette espèce existe sur la commune de Soudorgues situé à moins de 5 kilomètres du site Natura 2000.

## Etat de conservation de l'espèce

- ⊗ **Indicateurs :**
  - Habitats : les habitats très forestiers lui semblent favorables.
- ⊗ **Etat de conservation** : inconnu

## Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

- ⊗ **Facteurs positifs :**
  - Milieux boisés feuillus bien structurés et disposant d'arbres sénescents et de nombreuses lisières.
  - Zones humides.
- ⊗ **Facteurs négatifs et menaces :**
  - Rajeunissement des milieux forestiers.
  - Plantation monospécifique de résineux.
  - Destruction des ripisylves.
- ⊗ **Vulnérabilité : Faible**

## Intérêts et valeur patrimoniale

- ⊗ **Statut de protection et de vulnérabilité** : Protection nationale, Directive Habitat (annexe II & IV), Convention de Berne (annexe II), Quasi-menacé sur la Liste Rouge Française.
- ⊗ **Liste rouge régionale (GCLR 2005)** : rare.
- ⊗ **Aire de répartition** : européenne.
- ⊗ **Amplitude écologique** : très étroite.
- ⊗ **Rareté** : espèce bien représenté en Europe et/ou en France.
- ⊗ **Dynamique** : régression lente.
- ⊗ **Population du SIC** : inconnue.
- ⊗ **Note régionale** : 4

## Enjeu de conservation sur le site Natura 2000

**Enjeu de conservation** : Modéré

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Gestion forestière : limitation de la monoculture, pratique de la futaie irrégulière ou le taillis-sous-futaie, d'essences autochtones en peuplement mixte, avec maintien d'une végétation buissonnante au sol, si possible par tâches cumulant au moins 30% de la surface totale et conserver des ilots de sénescence répartis au sein des boisements.
- Conserver des accès adaptés à la circulation de cette espèce lors de toute opération de mise en sécurité d'anciennes mines ou carrières souterraines.
- Des études complémentaires concernant cette espèce sont à mener afin de confirmer sa présence et préciser son statut sur le site.